



**Compte-rendu et relevé de décisions
BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE
15 mars 2018, de 14h à 16h30**

***En visioconférence
CRAJEP Montpellier et FRANCAS Toulouse***

Présents :

Hervé Guégan (Président), Josiane Ricard (Vice-présidente), François Moreaux (Vice-président), Soizic Ghandour (Membre), Claudine Périé (Membre – invitée permanente), Jean-Claude Clerc (Secrétaire adjoint), Daniel Jean-Pierre (Vice-président), Emilie Taberly (Vice-présidente), Sophie Baudriller (Trésorière), Kamyar Majdfar (Secrétaire).

Invitée : Marianne Loiseau-Naïl (Directrice du CRAJEP).

Excusés :

Michel Connan (Trésorier adjoint), Evelyne Menou (Membre), Christine Luttiau (Membre), Marie-Claude Banniol (Membre).

1. Approbation du compte-rendu du Bureau du 13/12/17 :

(cf. projet de CR du Bureau du 13/12/17)

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Relations et partenariats avec l'Etat et la Région :

• Compte-rendu de la rencontre du 06/03 avec la DRJSCS :

Hervé Guégan et Marianne Loiseau-Naïl ont rencontré les services de la DRJSCS à la fois pour faire le bilan 2017 de l'action Sésame et pour étudier les perspectives 2018 possibles pour la gestion du dispositif, mais aussi pour un échange, à la demande de Nicolas Remond, Directeur du Pôle cohésion sociale, autour du Plan « Nouvelle ambition territoriale JEPVA en Occitanie ».

Au niveau du bilan du dispositif Sésame 2017, la DRJSCS est satisfaite du travail accompli par le CRAJEP, et souhaiterait pouvoir re conventionner avec lui pour l'année 2018. L'enveloppe régionale disponible en 2018 sur le volet JEP/Animation est de 123 409 euros, mais la DRJSCS devra se caler avec les 13 DDCS pour voir si elles souhaitent confier ou non leur enveloppe et travailler avec le CRAJEP. La DRJSCS s'engage à revenir vers le CRAJEP avant le 15/04 pour l'informer de ses propositions. Le CRAJEP a indiqué qu'il souhaiterait débiter l'action avant l'été et avoir la possibilité d'accompagner davantage de jeunes (23 en 2017), de couvrir plus de départements (6 en 2017), en s'appuyant sur davantage de membres opérateurs de son réseau.

Concernant notre échange avec Nicolas Remond, celui-ci souhaitait nous faire part de la feuille de route régionale qui va être adressée à la DJEPVA avant la fin mars, et voir avec nous dans quelle mesure il pourrait valoriser les actions du CRAJEP et de ses AJEP membres.

La feuille de route de la DRJSCS s'articule autour de 4 axes d'orientation définis pour les 3 années à venir :

- Nouvelle gouvernance territoriale pour la jeunesse
- Continuité éducative/Politiques éducatives
- Politique de l'engagement des jeunes/dont service civique
- Développement de la vie associative.

➔ **Le Bureau du CRAJEP considère que les délais sont trop courts pour répondre à cette sollicitation et qu'une concertation doit s'engager sur les politiques jeunesse - vie associative en cohérence et dans la durée, avec nos partenaires, et notamment avec la DRJSCS.**

Il sera donc indiqué à Nicolas Remond que CRAJEP ne pourra pas contribuer formellement, et dans des délais contraints, à la feuille de route de la DRJSCS « une nouvelle ambition régionale en faveur de la jeunesse en Occitanie », mais que le CRAJEP souhaiterait être associé à une concertation et à une réflexion de fond, à envisager dans la durée, pour favoriser la mise en œuvre des 4 grands axes d'orientation définis. Enfin, pour lui permettre d'alimenter ce document et de pouvoir valoriser l'action et la contribution du CRAJEP et de ses associations membres aux politiques JEP régionales, à la fois au niveau de l'état des lieux et des orientations, différents documents de communication et de propositions du CRAJEP et du CNAJEP lui seront adressés.

- **Préparation de la rencontre avec la Région /DEJ du 20/03, point sur les conclusions de la commission financement du 30/01, et propositions à soumettre (cf. compte-rendu du Groupe de travail en PJ) :**

Pour cette rencontre, la délégation du CRAJEP sera composée de : Hervé Guégan, Jean-Claude Clerc, Emilie Taberly, Sophie Baudriller, Daniel Jean-Pierre, Marie-Claude Baniol, et de Marianne Loiseau-Naïl.

Nos principes et propositions validés par le CA du 30/01 seront présentés, ainsi que l'argumentaire sur « l'Animation de réseau, le développement de la vie associative et des territoires ».

Il nous faudra anticiper les réactions possibles de la Région à nos propositions, notamment sur l'évolution du montant de l'enveloppe fusionnées JEP TDR /OS, et renvoyer la problématique vers le CA du 27/03, pour voir quelle stratégie nous pourrions adopter collectivement.

- **Point sur la Concertation Jeunesses/Région - rencontre jeunes du 10/03 à la MJC de Lézignan Corbières :**

Plusieurs membres du CRAJEP ont été associés à l'animation de cette rencontre et notamment des ateliers thématiques (PEC, FMJC...). La rencontre a réuni près d'une centaine de jeunes et d'acteurs déjà rencontrés lors des visites de terrain de K. Chibli. Le Vice-président a annoncé la mise en place du CRJ et d'une plateforme numérique de consultation des jeunes.

3. Représentation du CRAJEP dans les instances :

- **Représentation du CRAJEP au CESER /conventions et point financier sur les reversements des indemnités (MRJC, FRMJC, AFEV) :**

La FMJC et l'AFEV ont signé les conventions de partenariat CRAJEP/Association sur cette représentation.

Le MRJC de son côté, souhaiterait plutôt passer par une convention CRAJEP/représentante CESER et non par une convention de structure à structure.

- ➔ *Le Bureau du CRAJEP estime qu'il faut rester sur le même modèle de conventionnement et de reversement pour les 3 organisations concernées, et que les reversements des indemnités CESER doit se faire à la structure et non à la personne.*
Ce principe est acté à l'unanimité des membres présents.

- **Représentation à la CRESS : appel à candidatures lancé auprès des membres du CA**

Cette représentation concerne le remplacement de Linda Adria au CA de la CRESS.

2 candidatures ont été annoncées et sont attendues, celle de Charles Vangelista (Familles rurales) et celle de François Moreaux (Ceméa).

Il est rappelé l'importance pour le futur représentant de faire le lien avec le Mouvement associatif, pour affirmer le poids du secteur associatif au sein de la CRESS.

Le candidat sera désigné par le CA du 27/03, par vote.

- **Point d'information FDVA et FONJEP (commissions) :**

La commission FDVA sera réunie le 23/03. La DRJSCS doit encore faire valider la liste des membres de la commission consultative au Préfet. La DRJSCS souhaiterait plutôt réunir des organisations sectorielles (coordinations) plutôt que d'aller vers une représentation associative plus large, au travers des représentants de LMA.

Le comité régional FONJEP ne pourra pas se réunir le 27/03 après le CA du CRAJEP, comme proposé par la Déléguée régionale FONJEP, car la DRJSCS souhaite le mettre en place après la tenue d'une rencontre interministérielle qui se déroulera courant avril. Il est donc reporté à la demande de la DRJSCS.

4. Retour sur le séminaire interne du CA des 29 et 30/01/18 :

- **Conclusions du séminaire et suites à donner :**

En appui sur le compte-rendu du séminaire, Marianne Loiseau-Naïl reprend les principales orientations et propositions de travail faites lors de ces deux journées :

Les axes d'action prioritaires à développer au niveau du CRAJEP :

- *Axe 2/ Développement du rôle politique. Il demeure celui qui est prioritairement à développer dans les années à venir.*
- *Axe 3 /Portage collectif des actions mais sur des projets d'envergure (sous réserve d'avoir de réels moyens pour les conduire et les coordonner au niveau du CRAJEP).*

Au niveau des ressources humaines salariées et bénévoles :

- *Au niveau des moyens humains du CRAJEP. Affecter les compétences des réseaux membres en fonction des besoins du CRAJEP, sous la forme de prestations à court terme, sur plusieurs fonctions supports, mais aussi en fonction des périodes de surcroît d'activité (conduites d'actions collective notamment).*
- *Repérer les compétences de chaque réseau dans les fonctions d'appui qui pourraient être étendues au profit du CRAJEP, et en fonction des besoins par période (temps partiels).*

Au niveau financier et économique :

- *Assurer en priorité la conduite de l'axe 1 /Animation du réseau et l'axe 2 /Développement du rôle politique, au regard du financement structurel mobilisable dans le temps.*
- *Aller chercher de nouveaux financements sur de nouveaux projets (collectifs ou autres) - Axe 3 : appels à projet nationaux, Europe, FSE, privés, fondations ...*

Si les conditions en termes de moyens dédiés au CRAJEP (financiers, humains, compétences réseau) sont suffisantes, le CRAJEP peut se positionner sur des actions de coopérations à fort enjeux pour le réseau (jeunesse, participation des jeunes...).

5. Préparation du CA du 27/03/18 :

- **Questions ou sujets d'actualité à aborder :**

Comme proposé lors du séminaire, et pour développer le portage d'une parole politique, le CRAJEP doit pouvoir échanger sur des sujets de fond et des enjeux importants pour le réseau JEP. Le Bureau devra donc proposer au CA des sujets prioritaires à aborder.

Il est souhaité également que le prochain CA permette une réflexion et un échange sur des thématiques d'auto saisines à proposer au niveau du CESER. En effet, nos représentants ont été sollicités dans le cadre de leurs commissions.

- **Plan d'action 2018 et BP 2018 :**

Ils seront présentés lors du CA. Le Plan d'action reprendra et intégrera les propositions et préconisations du séminaire sur la mise en œuvre de l'axe 2/ développement du rôle politique et de l'axe 3/ coordination d'actions collectives.

- **Point adhésions :**

FR CIVAM :

Josiane Ricard, François Moreaux, Vices président du CRAJEP et Marianne Loiseau-Naïl ont rencontré l'association le 2 mars dernier au sujet de leur adhésion au CRAJEP.

Lors de cette rencontre, il a été question de la manière dont l'association pourrait réinvestir les instances du CRAJEP et s'impliquer davantage dans des échanges et actions avec d'autres, sur leur cœur de métier.

La FR CIVAM souhaite proposer une réflexion au sein du CRAJEP sur l'Education populaire, le développement des territoires ruraux et l'éducation à l'alimentation. Une rencontre de travail est prévue prochainement avec d'autres associations membres du CRAJEP, afin de pouvoir faire des propositions en vue du CA du 27/03.

Arc en Ciel Théâtre :

La demande d'adhésion de l'association sera une nouvelle fois proposée pour validation lors du CA du 27/03 et après la rencontre que nous aurons avec le coordinateur de l'association le 21/03.

6. Points divers :

- **Les locaux du CRAJEP :**

Sans solution de sous location dans ses locaux actuels, le CRAJEP devra envisager un déménagement au 1^{er} mai 2018, dans un local plus petit et moins onéreux, sur le même site du Marché Gare à Montpellier.